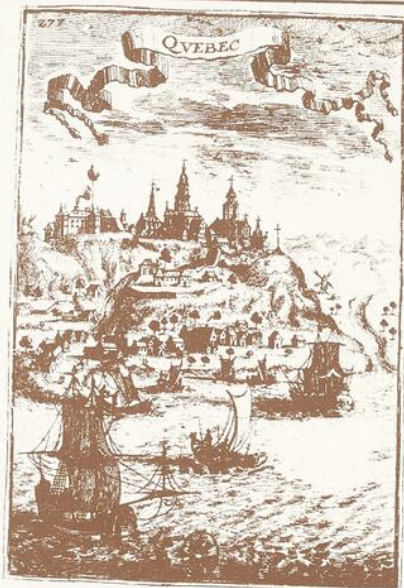


~~EZ~~  
~~02~~  
1955

COLLECTION  
FRANCO-AMERICANA  
(GABRIEL NADEAU)



Bibliothèque Nationale du Québec

# REVISED AMENDMENTS

Article 1. The name of the State shall be changed from the State of New York to the State of New York and the word "State" shall be changed to "State" in all places where it appears in the Constitution of the State.

Article 2. The word "State" shall be changed to "State" in all places where it appears in the Constitution of the State.

Article 3. The word "State" shall be changed to "State" in all places where it appears in the Constitution of the State.

Article 4. The word "State" shall be changed to "State" in all places where it appears in the Constitution of the State.

Article 5. The word "State" shall be changed to "State" in all places where it appears in the Constitution of the State.

Article 6. The word "State" shall be changed to "State" in all places where it appears in the Constitution of the State.

EZ  
02  
1955

# LES FRANCO-AMERICAINS

## *Schéma de l'actif et du passif de leur situation en Nouvelle-Angleterre*

«Nous ne sommes qu'une poignée, mais nous comptons pour ce que nous sommes et nous avons le droit de vivre.»

(Henri Bourassa, discours de Notre-Dame)

### Considérations générales

**Définition.** — Les Franco-Américains sont des habitants des Etats-Unis qui, par droit de naissance ou de naturalisation sont, de fait, des citoyens de la république américaine, dans le cadre démocratique de laquelle ils veulent intégrer leur héritage français à leur civisme américain.

**Nature du groupement.** — C'est une minorité qui s'est formée d'elle-même. Elle n'est pas la résultante de la transplantation d'un groupe d'un pays dans un autre comme conséquence d'un traité, d'une conquête, d'un agrandissement de territoire. Elle ne constitue pas une minorité au sens européen de ce mot. Elle est faite du passage d'individus d'une partie de l'Amérique dans une autre. Elle ne tire pas son existence d'une migration de masses, mais d'une migration d'unités qui, à un moment donné, se sont groupées grâce aux liens entre elles d'une religion et d'un idiome communs.

**Triple caractère.** — Sur le plan spirituel, les Franco-Américains sont des catholiques romains; sur le plan temporel, ils sont des citoyens américains; enfin, ils sont de tradition, de langue et d'esprit français, le tout coordonné de manière à produire une formule de vie unique au pays.

**Pluralisme culturel.** — Rien ne s'oppose à ce qu'un individu ou un peuple aient plusieurs cultures. Pour nous, c'est la culture américaine et la culture française, soit la mise en pratique du pluralisme culturel.

**Territoire.** — La population franco-américaine est noyautée dans le territoire enclavé entre l'océan Atlantique à l'est, le Canada au nord et l'Etat de New York à l'ouest, comprenant les Etats du Maine, New Hampshire, Massachusetts, Rhode Island, Connecticut, Vermont et la partie nord de l'Etat de New York.

### Bilan de la situation

#### ACTIF

**Passé historique.** — La présence française aux Etats-Unis est vieille de plus de trois siècles. Sur les 48 Etats qui composent la nation, 23 ont été colonisés par des Français. Lorsque nous avons immigré en Nouvelle-Angleterre, nous n'avons fait que reprendre un mouvement de pénétration qui durait depuis toujours. S'il existait une hiérarchie dans la citoyenneté américaine, les Franco-Américains seraient de la toute première, celle du sol et celle du sang.

**Capital humain.** — La population totale des six Etats de la Nouvelle-Angleterre est de 8,437,290 âmes (U. S. Bureau of Census — 1940); la population catholique, 3,453,306 (Official Catholic Directory — 1947 — P. J. Kenedy & Sons, New York); la population franco-américaine 925,000, d'après les recherches les plus minutieusement contrôlées. La population catholique franco-américaine organisée (925,000), lorsque mise en regard de la population catholique totale (3,453,306) représente un pourcentage de 26.7. En plus du chiffre de la population franco-américaine organisée, il existe une population franco-américaine dispersée dans les villes, villages et campagnes et non affectée à des paroisses reconnues comme franco-américaines. Le chiffre de cette population représente un facteur incertain, mais

#### PASSIF

**Passé historique.** — On ne lui accorde qu'une place insignifiante dans l'enseignement.

**Capital humain.** — Le capital humain est entamé de trois manières: cessation de l'immigration canadienne-française, mariages mixtes de langue ou de religion, diminution des naissances.

**La langue.** — La langue française est presque exclusivement employée par les personnes de 60 à 80 ans; celles de 40 à 60 emploient le français en majorité; de 20 à 40, c'est la minorité; celles d'en bas de 20 ans emploient de préférence la langue anglaise.

**Influence politique.** La représentation actuelle au Sénat de Washington est: 0; représentation au Congrès: 1; représentation dans la Cour suprême: 0; dans les Sénats et Législatures d'Etat, les Franco-Américains ont une représentation raisonnable, mais elle ne forme pas bloc et n'influence en rien la législation, au sens franco-américain, s'entend.

**Episcopat.** — Représentation dans l'épiscopat: 0.

6012

que l'on pourrait estimer à 500,000. En résumé, il n'est pas exagéré de croire que la population franco-américaine totale de la Nouvelle-Angleterre se chiffre à 1,500,000 âmes.

**La langue.** — La langue française est la langue maternelle du peuple franco-américain, avec addition de l'anglais, langue officielle des Etats-Unis, ce qui en fait un peuple bilingue.

**Fête nationale.** — Elle est célébrée le 24 juin, jour de la Saint-Jean-Baptiste, dans les principaux centres franco-américains.

**Paroisses.** — Les onze diocèses de la Nouvelle-Angleterre comptent 1,416 paroisses, dont 178 sont régulièrement constituées en paroisses nationales franco-américaines; 107 sont mixtes avec desservant franco-américain; 142 sont aussi mixtes avec desservant de langue anglaise. Au total, 427 paroisses, représentant 30.1 pour-cent de l'organisation paroissiale dans les onze diocèses mentionnés.

**Clergé.** — Le clergé franco-américain compte 973 prêtres réguliers et séculiers sur un total de 4,944, soit 19.6 p. c.

**Education.** — Sur un total de 958 collèges, high schools, écoles primaires, orphelinats, les Franco-Américains en possèdent 264, soit 27.5 p. c. avec un personnel enseignant de 3,305 professeurs.

**Fréquentation scolaire.** — Dans les collèges, high schools et écoles primaires catholiques, la fréquentation totale est de 378,017, dont 88,097 dans les institutions franco-américaines, soit 23.3 p. c.

**Hospitalisation.** — Les Franco-Américains ont érigé 28 hôpitaux et hospices pour vieillards et orphelins.

**L'épargne.** — L'épargne franco-américaine est canalisée par deux grandes sociétés mutuelles, L'Union St-Jean-Baptiste d'Amérique et l'Association Canado-Américaine et une trentaine de caisses populaires, sociétés et caisses accusant un actif de \$50,000,000 environ.

**Presse.** — Les Franco-Américains possèdent un journal quotidien et une vingtaine d'autres publications.

**Littérature.** — La bibliographie comporte la mention de 217 auteurs en français et 107 en langue anglaise.

**La politique.** — A l'exception de la présidence et de la vice-présidence des Etats-Unis, de même que la Cour suprême des Etats-Unis, il n'est pratiquement pas une fonction à laquelle nous n'ayons accédé. Sénateurs et congressmen à Washington, gouverneurs et lieutenants-gouverneurs d'Etat, secrétaires et trésoriers d'Etat, juges de la Cour suprême d'Etat, de la Cour supérieure, des cours subordonnées, procureurs d'Etat et de comtés, maires, échevins, percepteurs d'impôts, maîtres des postes, prévôts, tous ces postes, nous les avons occupés successivement.

**Corporation sole.** — Les Franco-Américains ne détiennent pas le titre de propriété des établissements religieux et éducationnels qu'ils ont érigés de leur propre argent. En vertu du système de la Corporation sole, l'Evêque catholique romain est l'unique propriétaire de tous les biens affectés au culte.

**L'enseignement.** — Alors qu'en principe l'éducation des enfants relève des parents, ceux-ci n'ont rien à dire dans l'élaboration des programmes. L'Etat se fait instituteur pour une part, l'Evêque impose un surintendant de langue anglaise d'autre part, avec le résultat que l'enseignement du français est mesuré au compte-gouttes.

**Impôts et subsides.** — Comme tous les citoyens, nous versons nos impôts à l'Etat, mais l'Etat en retour ne nous accorde aucun subside pour le maintien de notre système scolaire, de sorte que nous vivons sous le régime du double impôt.

**Les vocations.** — Les vocations ecclésiastiques et religieuses deviennent de plus en plus rares chez les Franco-Américains, au point qu'il existe un écart de 11 p. c. entre le chiffre des paroisses et le chiffre du clergé appelé à les desservir. La pénurie de vocations met obstacle aux besoins des communautés enseignantes.

**Faiblesse et impuissance.** — La vie franco-américaine n'est pas étayée par le pouvoir civil, ni par le pouvoir religieux. Ajoutons à cela que la pénurie de chefs, les divisions au sein du groupe, l'individualisme surtout la pression terrible du "American Way of Life" par le truchement de la presse, de la revue, des "comics" de la radio, de la télévision, de toute la vie sociale sont autant d'entraves à l'expansion de la vie franco-américaine.

**Autres organismes.** — Parmi les autres organismes qui alimentent la vie franco-américaine, il convient de mentionner la Société Historique, le Comité d'Orientation, l'Alliance des Journaux, la Fédération Féminine, l'Association de la Jeunesse, l'Union internationale des Raquetteurs, l'Alliance Française, France-Amérique, une trentaine d'émissions radiophoniques en français, l'Association médicale, l'Association dentaire, les consulats de France et du Canada à Boston, les clubs sociaux, etc.

**Industrie, commerce, professions.** — Il n'existe pas de statistique en ce qui touche les industries et les établissements de commerce maintenus par les Franco-Américains. Le corps professionnel comporte des centaines de médecins, avocats, ingénieurs, architectes, professeurs, directeurs de banques.

**Bibliothèques.** — La Collection Mallet et l'Institut Canado-Américain sont à la disposition des chercheurs qu'intéresse le fait français en Amérique.

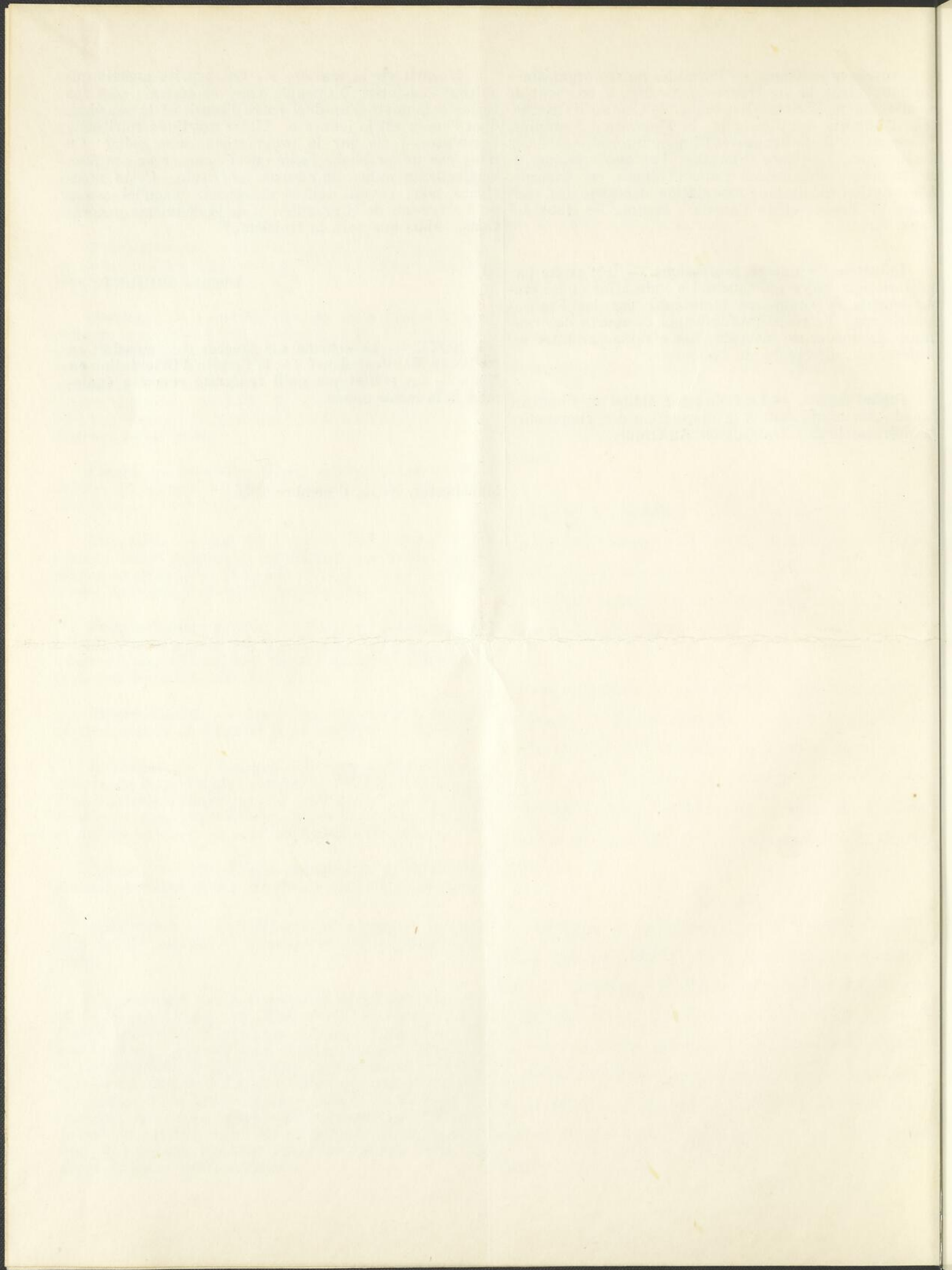
**L'esprit vs. la matière.** — Les esprits avertis qui suivent l'évolution du peuple franco-américain sont les témoins inquiets d'un duel entre l'esprit et la matière, dont l'enjeu est la jeunesse. Notre mystique spirituelle l'emportera-t-elle sur le pragmatisme américain? Ce n'est pas un problème facile que de conserver son âme originelle au milieu du creuset américain. Cette expérience, nous l'avons tentée et réussie jusqu'ici, parce qu'il s'agissait de la première et de la deuxième générations. Mais que sera la troisième?

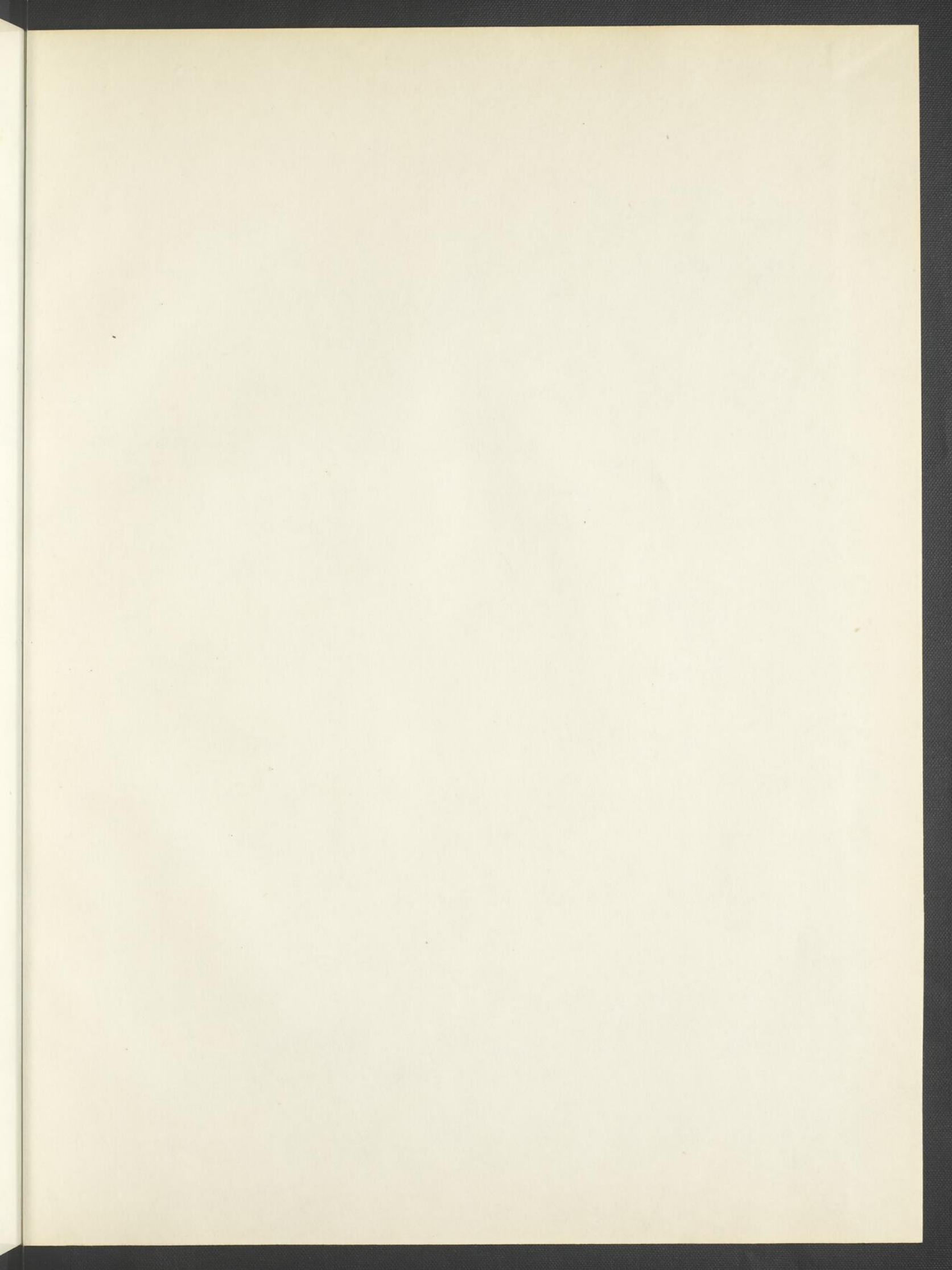
Adolphe ROBERT

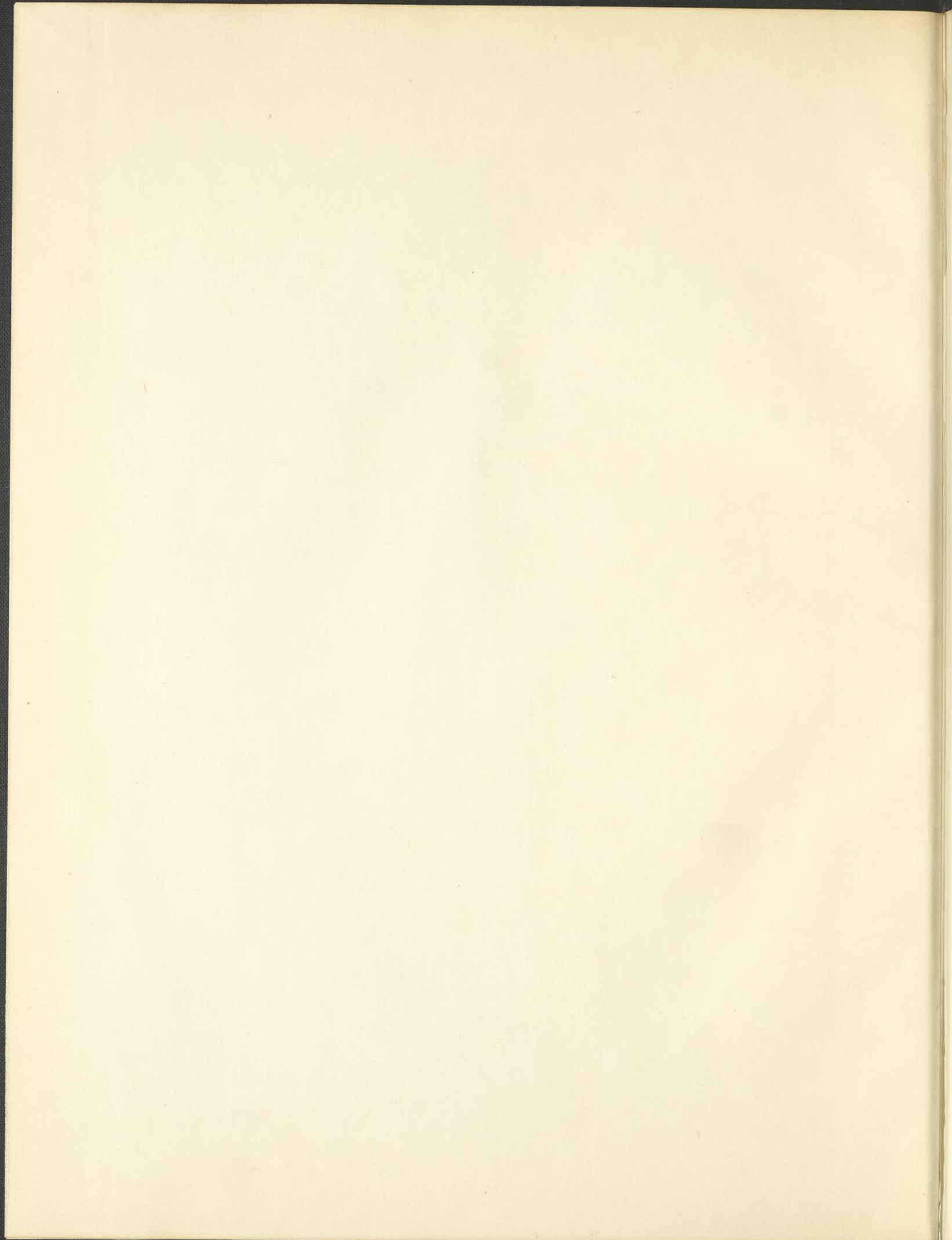
\* \* \*

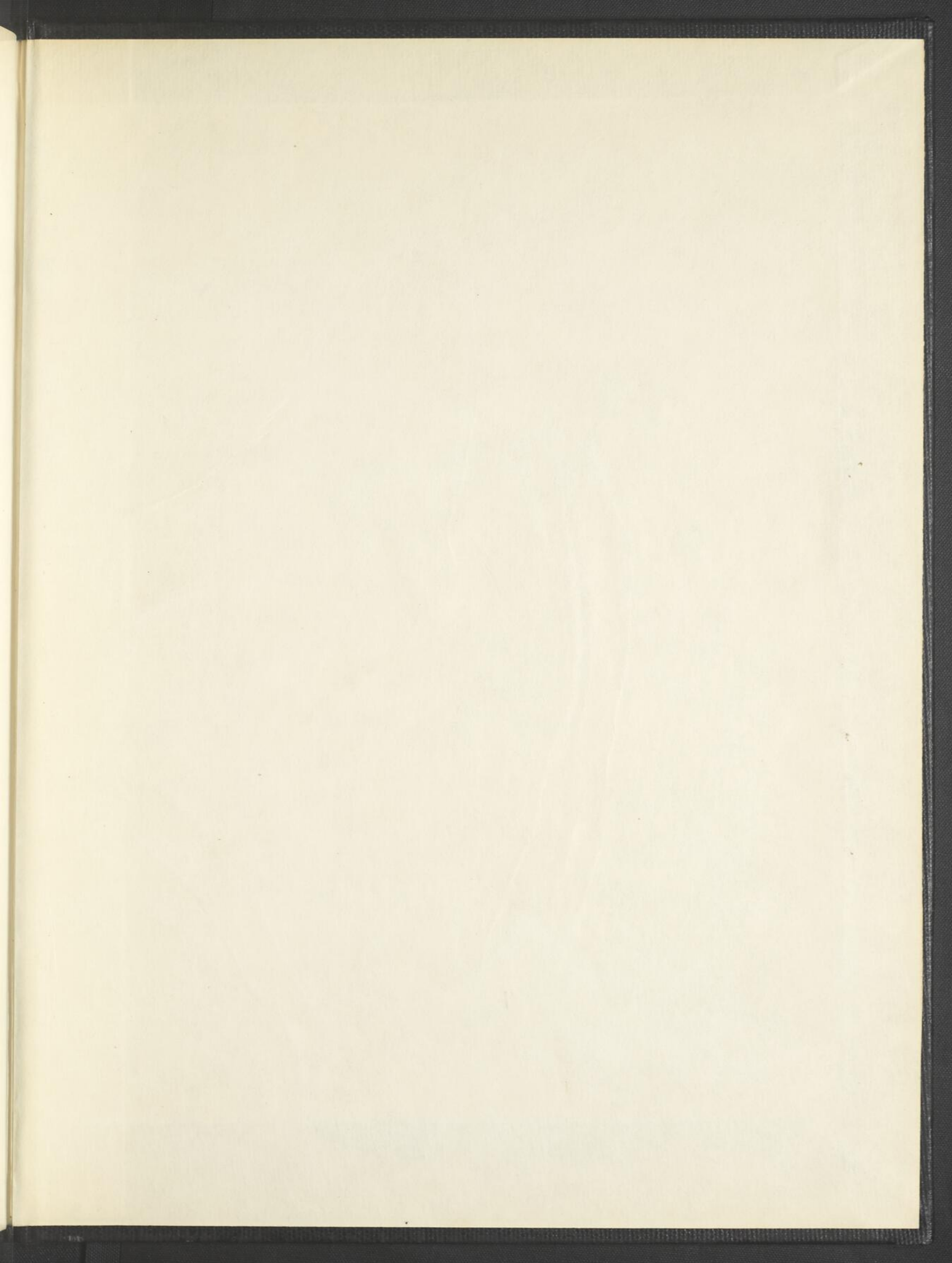
**NOTE.** — Le schéma qui précède est reproduit en partie du Manifeste lancé par le Comité d'Orientation en 1949. — La statistique qu'il renferme remonte également à la même année.

Manchester, N. H., décembre 1955.









BNQ



C 000 283 235